

DOSSIER DE PRESSE MARS BLEU 2026

Dépistage organisé du cancer colorectal à La Réunion

12 mars 2026



Introduction

A La Réunion, le cancer colorectal est le troisième cancer le plus fréquent chez les hommes après le cancer de la prostate et du poumon, et le deuxième chez les femmes après le cancer du sein.

Chaque année, environ **393 nouveaux cas sont diagnostiqués** et **151 décès** surviennent¹. Compte-tenu du vieillissement de la population et de l'évolution des modes de vie, ce nombre de cas annuel est appelé à augmenter. Par ailleurs, la survie à 5 ans demeure inférieure à celle observée en France hexagonale (57% contre 63%)², ce qui s'explique à la fois par des diagnostics de cancers réalisés à des stades avancés et par d'autres facteurs liés à l'état de santé des patients, aux comorbidités et aux problématiques d'accès aux soins.

Si le dépistage précoce du cancer colorectal sauve des vies, la participation reste insuffisante, tant à La Réunion qu'au niveau national. **Le taux de participation au dépistage à La Réunion est actuellement de 26,3%**, bien en-deçà de l'objectif national de 65%. Ce test est pourtant simple, rapide, pris en charge à 100% et peut être réalisé à domicile, ce qui en fait un outil de prévention accessible à tous.

A l'occasion de Mars Bleu, la CGSS Réunion et l'ARS La Réunion, en partenariat avec Cap Onco Réunion, les professionnels de santé et les acteurs associatifs, se mobilisent pour sensibiliser la population à l'importance du dépistage du cancer colorectal. De nombreuses actions de sensibilisation et de dépistage sont organisées dans toute l'île au cours du mois de mars, dont des bus santé qui sillonnent l'île du 9 au 14 mars.

Détecté tôt, un cancer colorectal guérit dans 9 cas sur 10.

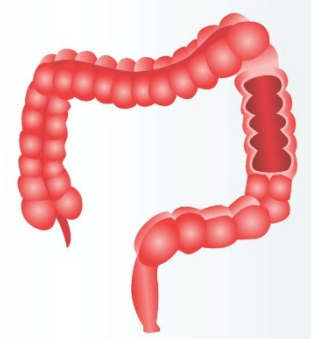
¹ ORS La Réunion – Le cancer colorectal à La Réunion – Chiffres clés – Mars 2025

² Registre des cancers de La Réunion – Données pour la Réunion



Le cancer colorectal

Qu'est-ce que le cancer colorectal ?



Le cancer colorectal se développe dans la muqueuse du côlon ou du rectum, la dernière partie du tube digestif.

Il commence très souvent par l'apparition de polype, petite excroissance bénigne de la muqueuse intestinale qui se développe sur la paroi intestinale.

Avec le temps, ces excroissances peuvent devenir cancéreuses. En moyenne, **un polype sur 30 à 40 peut évoluer en cancer sur une période de plus de 10 ans**. Cette transformation étant lente, cela laisse du temps pour le détecter et agir grâce au programme de dépistage organisé du cancer colorectal.

Quels sont les facteurs de risque ?

Le risque de cancer colorectal est lié à plusieurs facteurs de mode de vie :

- L'**alimentation** pauvre en fibres et riche en viandes rouges ou transformées ;
- La **sédentarité** et le **manque d'activité physique** ;
- Le **surpoids** et l'**obésité** ;
- La consommation d'**alcool** ;
- Le **tabagisme**.

A ces facteurs dits modifiables s'ajoutent des éléments non modifiables :

- L'**âge** : 95% des cancers colorectaux surviennent après 50 ans ;
- Les **antécédents familiaux** : si un parent proche a eu un cancer colorectal, le risque est triplé ;
- La **prédisposition génétique** : les cancers colorectaux héréditaires représentent moins de 5% des cas et surviennent généralement avant 40 ans.

Bien que certains risques ne soient pas contrôlables, des changements de mode de vie tels que l'adoption d'une alimentation riche en fibres et la pratique régulière d'une activité physique, ainsi que la participation tous les 2 ans au dépistage organisé permettent de réduire considérablement les risques de développer un cancer colorectal et d'agir à un stage précoce avec des traitements plus légers et de meilleures chances de guérison.

Quels sont les symptômes du cancer du côlon et du cancer du rectum ?

Les cancers du côlon et du rectum peuvent évoluer longtemps sans provoquer de signes perceptibles. Lorsqu'ils apparaissent, les symptômes sont souvent peu spécifiques :

- Des troubles du transit intestinal ;
- Du sang dans les selles ;
- Des symptômes généraux : perte de poids, grande fatigue, etc.

Comme d'autres maladies peuvent provoquer les mêmes symptômes, il est important d'en parler à son médecin traitant lors d'une consultation.



Le dépistage organisé

Pourquoi se faire dépister ?

Le dépistage est une démarche qui permet de diagnostiquer tôt certains cancers. Il vise à détecter, en l'absence de symptômes, des lésions susceptibles d'être cancéreuses ou d'évoluer vers un cancer.

Le cancer colorectal a un excellent pronostic lorsqu'il est détecté tôt, avec des chances de guérison de 95% à 5 ans. Sa détection précoce permet une meilleure qualité de vie et un recours à des traitements moins invasifs.

Qui est concerné ?

Le programme de dépistage organisé du cancer colorectal concerne **tous les hommes et toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans** qui sont invités à réaliser un **test de dépistage tous les deux ans**.

En cas d'antécédent familial ou de prédisposition génétique, un suivi médical spécifique plus régulier est nécessaire et à discuter avec son médecin traitant.

Comment est-on invité ?

L'Assurance Maladie envoie tous les 2 ans une invitation par courrier ou sur l'espace personnel Ameli aux personnes concernées pour réaliser un test de dépistage du cancer colorectal, visant à détecter la présence de sang invisible dans les selles.

En cas de non réalisation du test, une première relance est faite sur l'espace Ameli au bout de 6 mois puis une seconde après 12 mois. Lors de cette seconde relance, un kit de dépistage est systématiquement envoyé au domicile.

Comment récupérer son kit de dépistage ?

La personne peut récupérer son kit de dépistage gratuitement :

- **Chez son médecin traitant, chez un gastroentérologue ou un gynécologue**, même sans invitation ;
- **Dans les 211 pharmacies habilitées de l'île**, même sans invitation ; la liste des pharmacies est à retrouver sur www.caponco.re/liste-des-pharmaciens
- En le commandant **en ligne sur le site www.monkit.depistage-colorectal.fr**.



Avant de remettre le kit de dépistage, le professionnel de santé procède à un rapide questionnaire médical pour s'assurer que la personne est bien éligible au dépistage organisé et pouvoir l'orienter vers une prise en charge adaptée si besoin.

Le test est destiné aux personnes ne présentant pas de risque élevé de cancer.

Depuis 2024, les médecins traitants disposent sur leur espace Amelipro de la liste de leurs patients qui n'ont pas réalisé leur dépistage afin de renforcer l'accompagnement et la relance personnalisée

Comment se déroule le test de dépistage ?

Le test est simple, rapide et indolore.

Il consiste à prélever un petit échantillon de selles et se réalise à domicile.

Le kit de dépistage contient :

- Le mode d'emploi ;
- Une fiche d'identification,
- Une enveloppe préaffranchie pour renvoyer le test ;
- Le matériel nécessaire pour réaliser le test (tube, sachet).

Une fois le prélèvement effectué, celui-ci doit être envoyé par courrier grâce à l'enveloppe T incluse dans le kit de dépistage au laboratoire chargé de l'analyser. L'analyse du test a lieu dans l'Hexagone et est prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie.

Il est recommandé de poster le prélèvement en début de semaine et d'éviter les veilles de week-end et de jour férié. A La Réunion, compte tenu de la chaleur qui risque de dégrader le test et de le rendre ininterprétable, il est conseillé de le déposer directement en bureau de Poste et d'éviter les boîtes aux lettres exposées au soleil.



Consultez le mode d'emploi en vidéo, en flashant ce code, ou connectez-vous sur videotestcolorectal.fr

Comment obtenir ses résultats ?

La réception des résultats se fait par un **lien d'accès envoyé par SMS** au numéro de téléphone renseigné sur la fiche d'identification du kit de dépistage ou, à défaut, par courrier.

Le délai minimal de réception des résultats est d'environ 2 semaines.

Les résultats sont également adressés au médecin traitant par voie électronique sécurisée, ainsi qu'à Cap Onco Réunion.

Que se passe-t-il si le résultat est négatif ?

Dans 96% des cas, le test de dépistage est négatif, ce qui signifie qu'aucune trace de sang n'a été détectée dans les selles. Il est important de poursuivre un suivi régulier, surtout en fonction des facteurs de risque individuels.

En l'absence de symptômes, le test est recommandé tous les deux ans dans le cadre du programme de dépistage organisé. Si des symptômes apparaissent entre les tests, il est important de consulter un médecin pour un examen plus approfondi.

Et si le résultat est positif ?

Le test est positif dans 4% des cas. Cela ne signifie pas nécessairement la présence d'un cancer mais qu'un saignement invisible à l'œil nu a été détecté et doit être exploré.

Dans ce cas, **le médecin traitant prescrit une coloscopie** afin de vérifier si des anomalies sont présentes ou non dans le côlon et le rectum :

- Dans 60% des cas, aucune anomalie n'est détectée ;
- Dans 30 à 40% des cas, un polype est détecté. Il peut être retiré durant la coloscopie évitant ainsi qu'il ne se transforme en cancer ;
- Dans 8% des cas, on détecte un cancer qu'on traite d'autant mieux qu'il est découvert tôt.



La coloscopie est un examen réalisé par un gastro-entérologue sous une courte anesthésie générale. Elle consiste à introduire dans le rectum puis le côlon un tube souple muni d'une caméra vidéo afin de visualiser les parois internes du rectum et du côlon. Si des lésions sont détectées, une pince permet d'effectuer des prélèvements (biopsies) ou de les retirer pour pouvoir ensuite les analyser.

L'examen anatomopathologique des prélèvements permet de confirmer ou non le diagnostic de cancer du côlon ou du rectum et de préciser de quel type de lésion il s'agit.

Que se passe-t-il si le test n'a pas pu être analysé ?

Le test n'est parfois pas analysable par le laboratoire (tube périmé, fiche d'identification manquante, etc.). Dans ce cas, un courrier explicatif du motif de non-analyse est envoyé à la personne concernée, au médecin traitant et à Cap Onco Réunion.

Un kit de dépistage est ensuite directement envoyé à domicile pour que la personne puisse refaire son test.

En cas de difficulté, il est conseillé de se rapprocher de Cap Onco Réunion.

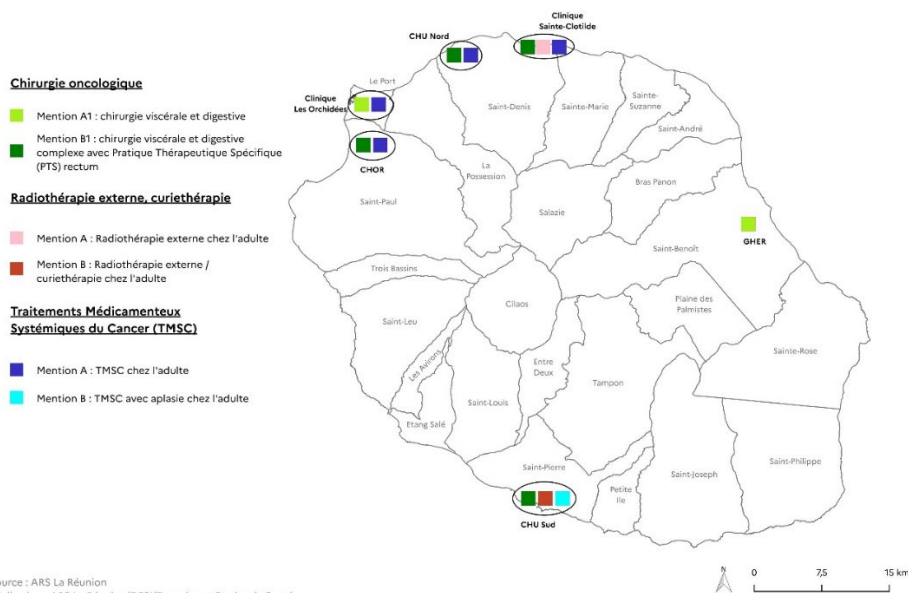
Où se faire soigner en cas de diagnostic de cancer colorectal ?

A La Réunion, la prise en charge du cancer colorectal est assurée par les établissements de santé publics et privés disposant des autorisations d'activité de traitement du cancer délivrées par l'ARS La Réunion : chirurgie oncologique viscérale et digestive, traitements médicamenteux systémiques du cancer (TMSC) et radiothérapie.

Cette organisation vise à garantir la qualité et la sécurité des soins avec une prise en charge coordonnée et pluridisciplinaire.

Afin de fluidifier le parcours du patient suite à un dépistage positif, l'ARS La Réunion agit avec les établissements de santé pour réduire les délais d'accès aux examens diagnostiques et aux traitements.

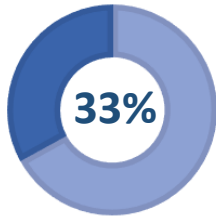
Offre de traitement du cancer digestif à La Réunion au 1er mars 2026





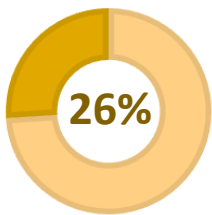
La participation au dépistage organisé

En France



Le cancer colorectal peut être évité grâce au dépistage précoce. Pourtant, sur la période 2023-2024, le taux de participation en France était seulement de 33%, soit **1 personne concernée sur 3**, alors que l'objectif national est de 65%

A La Réunion



Sur la même période, le taux de participation à La Réunion était de 26%, soit **1 personne concernée sur 4**. 57 944 personnes réunionnaises âgées de 50 à 70 ans ont réalisé un dépistage sur la période 2023-2024.

Renforcer l'accès au dépistage

Depuis fin 2023, sept plateaux téléphoniques nationaux ont été déployés par l'Assurance Maladie pour aller vers les publics fragiles et éloignés du système de soins, et notamment pour accompagner un maximum de personnes éligibles dans la réalisation du dépistage du cancer colorectal.

Ainsi, à La Réunion, l'activité de la plateforme a permis de renforcer le dépistage colorectal dans la région en contribuant à lever les freins et à inciter les publics à réaliser leur dépistage.

En complément de ce dispositif national, l'ARS La Réunion soutient le déploiement de médiateurs en santé sur l'ensemble du territoire pour renforcer la proximité avec les habitants, notamment dans les communes et quartiers prioritaires. Ces actions de terrain permettent d'expliquer ce qu'est le dépistage, de lutter contre les idées reçues et de faciliter concrètement l'accès au test, dans un objectif de réduction des inégalités de santé et d'amélioration de la participation au dépistage du cancer.



Mars Bleu 2026 à La Réunion : une mobilisation forte des acteurs pour sensibiliser la population

A l'occasion de l'édition 2026 de Mars Bleu, de nombreuses actions d'aller-vers sont mises en œuvre et déployées à La Réunion par les acteurs institutionnels et associatifs ainsi que les professionnels de santé : stands d'information, remise de kit de dépistage et animations pédagogiques (colon géant gonflable).

Elles sont soutenues par l'ARS La Réunion, la CGSS Réunion et Cap Onco Réunion.

Pour la première fois sur cette thématique, **des bus santé sillonnent les communes du 9 au 14 mars** afin d'aller au plus près des habitants, notamment des publics les plus éloignés du système de soins. Un accompagnement pas-à-pas sera proposé : démonstration du geste par simulation, explications simples et réponses aux questions sans tabou. L'objectif est de lever les freins, dépasser la gêne que peut susciter le prélèvement et banaliser ce geste de prévention.

Ces actions sont portées par les associations Asetis et ARSPH, en lien avec les professionnels de santé du CHU de La Réunion et du CHOR, et avec le soutien de l'ARS.



A propos de CapOncoRéunion

CapOncoRéunion est né en 2025 de la fusion du CRCDC Réunion (Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers) et du Dispositif Spécifique Régional en Cancérologie (DSRC) Oncorun.

Financé par l'ARS La Réunion, CapOncoRéunion est le nouveau relais de proximité opérationnel du Ministère de la Santé et de la Prévention et de l'Institut National du Cancer, missionné pour **accroître l'efficacité du dépistage des cancers à La Réunion et réduire les inégalités d'accès aux dépistages des cancers.**

Il est chargé de déployer les programmes de dépistage organisé (cancers du sein, colorectal, du col de l'utérus), d'assurer le suivi des dossiers positifs et négatifs, d'informer et sensibiliser les publics et d'accompagner et former les professionnels de santé.



PROGRAMME D' ACTIONS – MARS BLEU 2026

Programme des manifestations

Toutes les dates, lieux et horaires des manifestations du mois de mars sont renseignées sur le site internet de Cap Onco Réunion : [Liste des manifestations Mars bleu 2026](#).

Programme des bus santé jusqu'au 14 mars 2026

12 mars	De 8h à 12h De 13h à 17h	La Possession Bras-Panon, Rivière du Mât les Hauts, rue Azéma
13 mars	De 13h à 17h	Sainte-Rose, pharmacie de Sainte-Rose Saint-Louis, parking Leroy Merlin
14 mars	De 13h à 17h	Saint-Denis, centre-ville, près de la poste Saint-Pierre, parking Leclerc Caserne

Emission TV dédiée

Une émission TV Vital dédiée au dépistage du cancer colorectal, avec interventions d'experts, est à visionner le samedi 21 mars sur Réunion 1^{ère}.



Conclusion

La mobilisation coordonnée de tous les acteurs institutionnels, associatifs et professionnels de santé, permet de déployer efficacement le dépistage organisé du cancer colorectal sur le territoire de La Réunion autour d'un objectif commun : augmenter la participation au dépistage pour détecter les cancers plus tôt et sauver plus de vies.

Ainsi, Mars Bleu est l'occasion de se mobiliser tous ensemble et de rappeler l'importance du dépistage organisé comme moyen de prévention essentiel.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT NATIONAL DU CANCER

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL
"LE DÉPISTAGE M'A SAUVÉ LA VIE."
JEAN, 62 ANS

De 50 à 74 ans, le dépistage du cancer colorectal est recommandé tous les 2 ans.

Pour en savoir plus, parlez-en avec votre médecin ou rendez-vous sur e-cancer.fr

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centres de coordination Régionaux

l'Assurance Maladie

MAIRIE DE LA RÉUNION



Annexes

Ressources utiles :



www.lareunion.ars.sante.fr



www.cgss.re



www.caponco.re



www.cancer.fr

Contacts presse :

- ARS La Réunion : 0692 66 61 20 - ars-reunion-communication@ars.sante.fr
- CGSS Réunion : media@cgss.re